



CLEANTECH
VALLEE

2024

Revue de presse

Comité de pilotage stratégique
Territoire d'industrie "Gard
Rhodanien- Pont du Gard"
3 avril 2024

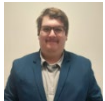
CleanTech Vallée

La Villa
2010 route de Beaucaire
30390 Aramon



Cleantech-vallee.fr

Gard rhodanien : l'acte II du dispositif "Territoires d'Industrie" présenté à Marcoule par le Préfet du Gard



Rémi Fagnon 3 avril 2024



Jérôme Bonet, préfet du Gard, participait ce mercredi matin à un temps d'échanges avec les parties prenantes de l'économie locale et les élus, aux côtés d'Isabelle Martin, présidente de la CleanTech Vallée, de Pierre Prat et Jean Christian Rey, les présidents des EPCI Pont du Gard et Gard rhodanien. Ce temps d'échanges a été mené dans le cadre du premier comité de pilotage (COFIL) « Territoire d'industrie » consacré notamment aux problématiques de recrutement et de formation professionnelle des métiers du nucléaire.

Fort du succès de la première phase du programme (2018-2022), **une deuxième phase a été lancée (2023-2027)** afin de poursuivre et amplifier la dynamique de réindustrialisation dans les territoires. Cette nouvelle phase du programme comprend notamment une offre de services renforcée qui a été annoncée dans le cadre du projet de loi « Industrie Verte » :

- **un soutien à l'investissement** pour appuyer des projets industriels structurants, notamment en matière de relocalisation et de développement des compétences, **avec une enveloppe annuelle de 100 millions d'euros dont 5.7M€ pour les territoires d'Occitanie** ;
- **un renforcement de l'animation et de l'ingénierie locale** (via le co-financement de chefs de projet dans les Territoires d'Industrie) ;
- **une actualisation de la carte des Territoires d'Industrie** en lien étroit avec les régions et les intercommunalités.

En Occitanie, ce sont 15 territoires qui ont été ciblés comme territoires d'industrie, dont 2 dans le Gard avec la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (CAGR) et celle du Pont du Gard (CCPG). Ces deux communautés de commune qui ont présenté pas moins de 76 actions pour la période 2023-2027, dont certaines sont déjà en phase de mise en œuvre du côté de la CCPG.

Jean-Christian Rey a souligné "l'importance de la décarbonation au sein du territoire du Gard rhodanien qui produit chaque année 650 000 tonnes de CO2 et qui n'en capte que 60 000 tonnes. Une importance augmentée par le fait que 65% de cette émission de CO2 sont à mettre à l'actif des industries".

Ce projet de décarbonation qui passera par un travail conjoint avec les services de l'Etat, à la fois complexe et facilité par le guichet unique.



Des actions seront mises en place avec la Clean Tech Vallée, notamment en ce qui concerne l'hydrogène et la friche industrielle d'Arcelor Mittal.

Le Préfet du Gard, Jérôme Bonet a rappelé la nécessité de "décarboner tout en développant l'activité d'un bassin économique orienté vers l'industrie et l'agriculture". Le Préfet Bonet

qui rappelle également que le dispositif vise à mettre en ligne toute les solutions existantes de la formation à l'accès à l'emploi afin de lutter contre les difficultés de recrutement dans les métiers du nucléaire.

L'objectif détaillé par la Clean Tech Vallée est de "miser sur la carte de l'effet local" en rendant le territoire "le plus attractif possible" et en donnant, dans cet acte 2 du dispositif, "carte blanche aux territoires".

GARD RHODANIEN/PONT DU GARD 76 actions pour développer et décarboner l'industrie locale



*Le lancement de la deuxième mouture du dispositif Territoires d'industrie pour le Gard rhodanien et la CCPG a été effectué ce mercredi à Marcoule
- Photo : Thierry Allard*

Après une première mouture lancée en 2018, le dispositif Territoires d'industrie a été renouvelé fin 2023 jusqu'à 2027. Parmi les 183 territoires retenus au niveau national, on retrouve le binôme Agglomération du Gard rhodanien-Communauté de communes du Pont du Gard (CCPG). Un événement pour marquer le début de cette « saison 2 » était organisé ce mercredi à Marcoule.

Le Gard rhodanien est déjà, à lui seul, le deuxième pôle industriel d'Occitanie après Toulouse. Alors quand on lui rajoute le territoire de la CCPG, qui compte entre autres une usine de Sanofi à Aramon, on peut parler, plus que jamais, de Territoire d'industrie. Une reconnaissance venue du niveau national, renouvelée donc, à l'occasion d'un comité de pilotage réuni ce mercredi en présence du préfet et du directeur national du programme Territoires d'industrie pour le compte de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

L'occasion de rappeler que le dispositif, piloté localement par la CleanTech Vallée, dans laquelle on retrouvait déjà les deux intercommunalités, compte « 76 fiches-actions », présente la présidente de la CleanTech Vallée, Isabelle Martin. Des actions réparties sur quatre grands thèmes : la formation, l'innovation, la transition énergétique et le foncier, avec un point commun : « Du concret ! », lance le président de l'Agglomération du Gard rhodanien, Jean-Christian Rey. L'idée est donc de réindustrialiser, mais pas de polluer. « Le but est de fédérer les énergies au service des industriels pour porter sur nos territoires des projets décarbonés, bons pour la planète et le développement économique », poursuit-il.

Le tout sachant que les deux territoires ont pour but « d'atteindre la neutralité carbone en 2040, soit dix ans en avance sur ce que la loi impose », rappelle le président de la CCPG, Pierre Prat. Quand on sait qu'à l'échelle du Gard rhodanien la quantité de CO₂ produite est dix fois supérieure à celle captée, la route est longue. « Mais 45 % de ces émissions proviennent de l'industrie, précise Jean-Christian Rey. Il est donc majeur d'embarquer les industriels vers la décarbonation. » « Nous sommes à la croisée de plusieurs politiques publiques, la décarbonation, l'emploi, l'environnement, pose le préfet Jérôme Bonet. Nous voulons mettre en ligne tout le dispositif, dans un département où on a à la fois un taux de chômage élevé et du mal à recruter. »

Car les enjeux, repris par les quatre axes du dispositif, sont multiples et aussi entre les mains du privé. « L'idée est de soutenir les démarches vertueuses des entreprises, ce n'est pas l'État qui va créer l'emploi », reprend le représentant de l'État dans le Gard. Territoires d'industrie se veut donc « un outil à disposition des parties prenantes », souligne le président de la CCI Gard Éric Giraudier, qui croit que « c'est auprès des territoires que se construit la réussite, elle ne se décrète pas. »

« C'est le volet territorial de la politique industrielle, reprend le directeur national du programme Territoires d'industrie, Jean-Baptiste Gueusquin. L'idée est de donner carte blanche aux territoires pour s'organiser et être les plus attractifs possible. » En leur mettant à disposition « une boîte à outils pour accélérer les projets, des outils d'animation, une aide en ingénierie, une enveloppe d'investissement », poursuit-il. Pas énorme, l'enveloppe : 100 millions d'euros pour 2024 au niveau national dans le cadre du Fonds vert, dont 5,7 millions pour l'Occitanie et ses 15 Territoires d'industrie, « contre 10 auparavant, ce qui souligne le dynamisme de notre région », glisse le chargé de mission à la direction des entreprises, de l'emploi et des partenariats territoriaux à la Région, Thomas Begaint. Le but est donc plus de « combler des trous dans la raquette des aides », reconnaît Jean-Baptiste Gueusquin. Surtout pour un Territoire d'industrie aussi bien fourni que celui du jour, « un bon exemple de dynamisme, avec 76 fiches-

actions quand d'habitude nous en avons 10, 20 », salue-t-il. Sachant que « ces actions ne sont pas figées, c'est un projet qui vit », rajoute Isabelle Martin.

Concrètement, pour Sanofi, « un parc photovoltaïque de 15 ha qui nous permet 15 % d'autoconsommation », présente le directeur de l'usine d'Aramon Denis Largeau, a pu voir le jour lors de la première mouture. « Et nous avons d'autres projets que nous allons réaliser à travers Territoire d'industrie », reprend-il. À plus long terme, l'Agglomération du Gard rhodanien travaille sur « un nouvel écosystème autour de l'hydrogène », avance son président, qui verrait le jour sur la friche industrielle d'Arcelor-Mittal, sur la zone de l'Ardoise. Son homologue de la CCPG évoque, entre autres, « l'aménagement de la halte fluviale d'Aramon, de la zone industrielle de Domazan et de la zone de la Pale à Fournès. » Y'a plus qu'à !

Transition écologique et industrie : le Gard rhodanien et le territoire du Pont du Gard passent à l'action



Un dispositif national décliné au niveau local pour que tous les acteurs du Gard rhodanien et du territoire du Pont du Gard (industriels, entreprises, financeurs, collectivités...) se coordonnent. Objectif : la décarbonation et la transition écologique des industries. MIDI LIBRE - C. C.

Industrie, Economie, Environnement

Publié le 04/04/2024

[CONSTANCE COLLE](#)

Les communautés de communes du Gard rhodanien et Pont du Gard s'engagent dans la transition écologique de l'industrie. Ce mercredi, a été lancé le comité de pilotage stratégique de Territoire d'industrie Gard rhodanien-Pont du Gard pour la période 2023-2027, à l'Institut de chimie séparative de Marcoule.

"Ce territoire d'industrie", c'est un outil pour que tout le monde se coordonne.*" Grande réunion ce mercredi matin dans l'amphithéâtre de l'Institut de chimie séparative de Marcoule. Le comité de pilotage stratégique du Territoire d'industrie "Gard rhodanien- Pont du Gard" pour la période fin 2023-2027 a été lancé en présence du préfet du Gard, des présidents des intercommunalités du Gard rhodanien et du Pont du Gard, de la CCI, d'élus, de partenaires financiers, de représentants de collectivités et patrons d'entreprise. Lors de la conférence de presse qui a suivi, le président de l'Agglo du Gard rhodanien Jean-Christian Rey a rappelé que le territoire produit 650 000 tonnes de CO2, 45 % par l'industrie. *"On veut aller vers la décarbonation. Territoire d'industrie, c'est une batterie de services (État, Région, CCI, collectivités) au service de projets collectifs, industriels. La CleanTech Vallée va accompagner et porter ces fiches actions, et embarquer le territoire sur une vraie histoire pour les personnes qui veulent porter des projets ici. La complexité est de fédérer les énergies pour porter un projet commun sur nos territoires. Et c'est bon pour la planète"*, a résumé Jean-Christian Rey. Pierre Prat, président de la communauté de communes du Pont du Gard, a précisé : *"Nous souhaitons atteindre la décarbonation en 2040, soit dix ans avant ce qu'impose la loi."* Quant au préfet, Jérôme Bonet, il a souligné : *"Cet enjeu est à la croisée des politiques publiques [...] emploi, formation, aménagement du territoire, infrastructures, mobilités, c'est tout le territoire pensé par ce prisme."*

En 2024, 5,7 millions d'euros pour l'Occitanie

En France, 183 territoires sont labellisés "Territoires d'industrie", 15 en Occitanie. En 2024, pour la Région, 5,7 millions d'euros sont mis sur la table par l'État (100 millions à l'échelle nationale), pour *"de l'innovation industrielle, de nouvelles usines, de nouvelles lignes de production, etc., en lien avec la transition écologique"*, a précisé Jean-Baptiste Gueusquin, directeur national du programme Territoires d'industrie. Denis Largeau, directeur de l'usine Sanofi d'Aramon, salue *"la collaboration entre élus et industriels. On s'investit dans ce projet. Diminuer notre impact environnemental, c'est dans nos gènes"*. Alors que d'aucuns regrettent le manque de dynamisme de la première phase du programme, l'espoir est là avec l'attribution du pilotage à la CleanTech Vallée. Alors *"cette dynamique de lancement est très importante"*, ajoutera sa présidente, Isabelle Martin.

Besoins et solutions de l'écosystème local

La matinée a été l'occasion de présenter une partie des 76 fiches actions réparties en quatre axes (formation, innovation, transition écologique, foncier). *"Si 30 % des projets se concrétisent, c'est déjà bien"*, confiera un participant à la sortie de la réunion. Parmi ces "fiches", le marketing territorial, projet déjà mené par l'Agglo du Gard rhodanien pour attirer de nouveaux salariés et de nouvelles compétences. Julien Feja, vice-président du Collectif (association qui fédère douze groupements d'entreprises) et patron du Groupe D & S, représentait les entreprises du Gard rhodanien. Il confirme : *"On a besoin d'innover pour répondre aux besoins des clients, des exploitants industriels et nucléaires, pour inventer des outils et méthodes et valoriser les idées de nos salariés."* Son entreprise a un conséquent projet présenté à Marcoule ce mercredi : STEDA, pour Solutions de traitements évolutives des déchets pour l'avenir. Il s'agit de *"développer des blocs techniques qui traiteront des déchets à risques, et ensuite arriver à valoriser les matériaux pour les réutiliser. Ce serait implantable ici. Il s'agirait d'unités mobiles. On a déjà des solutions techniques, on va chercher des enveloppes pour cofinancer. On aimerait qu'un démonstrateur soit créé d'ici trois à cinq ans"*. Le projet global coûterait 8 à 10 millions d'euros.

Orano a également présenté deux fiches actions, la première liée à la prolongation de durée de vie de l'usine Melox au-delà de 2040. *"On investit 400 M€ pour l'usine, indique Régis Faure, de la direction de la communication d'Orano Melox. 70 % de cette somme est lié à l'ajout de machines dans nos procédés, 30 % pour l'amélioration de la maintenance et l'innovation. On va avoir besoin de fournisseurs, de partenariats. On revendique que cet effort soit associé à Territoire d'industrie car on va stimuler l'écosystème local."* Et d'ajouter : *"On a besoin de beaucoup de compétences, d'où le campus des métiers du recyclage que nous avons créé en 2022. Cette école est devenue un outil de formation pour nos salariés et sous-traitants. On veut montrer que cette école est un outil pour coopérer avec les lycées, universités, écoles d'ingénieurs, centres de formations professionnelles..."*

(*) Territoire d'industrie est un programme national créé fin 2018 et relancé l'an dernier.



Autour du préfet du Gard, Jérôme Bonet, plusieurs élus et chefs d'entreprise ont signé l'acte 2 du dispositif « Territoires d'Industrie ». PHOTO T.A.

Phase 2 pour les Territoires d'Industrie

DÉCARBONATION

Élus, dirigeants d'entreprise et le préfet du Gard Jérôme Bonet étaient réunis le 3 avril à Marcoule, à côté de Bagnols-sur-Cèze, pour lancer officiellement la phase 2 du dispositif « Territoires d'industrie », qui doit favoriser une réindustrialisation décarbonée.

Ils étaient tous tout sourire en sortant de l'amphithéâtre de l'institut de Chimie séparative sur le site de recherche nucléaire de Marcoule. Près d'une cinquantaine d'élus (dont les représentants des deux intercommunalités concernées Pierre Prat et Jean Christian Rey, présidents respectifs du Pont du Gard et du Gard rhodanien), dirigeants d'entreprise (Denis Largeau, directeur de l'usine Sanofi d'Aramon) ou représentants de l'État (Jérôme Bonet, préfet du Gard ou encore Jean-Baptiste Gueusquin, directeur national du programme territoires d'industrie) étaient venus avec un message positif et pour parler « concret ».

Après une première phase lancée en 2018, jugée « positive » même si elle manquait justement de « concret », la deuxième phase du dispositif « Territoires

d'industrie » doit courir sur la période 2023-2027 avec l'ambition de soutenir 76 actions. Parmi les 15 projets de Territoires d'industrie en Occitanie qui recevront 5,7 millions d'euros par an sur l'enveloppe de 100 millions décidée par le gouvernement au niveau national, les projets gardois sont les plus nombreux.

Décarboné mais toujours polluant ?

« Nous sommes sur un concept de décarbonation et de développement de l'activité dans un bassin bien spécifique qui est orienté sur l'industrie mais aussi sur l'agriculture. C'est à la croisée de plusieurs politiques publiques qui vont nous permettre de développer un dispositif allant de la formation à l'accès à l'emploi car le Gard est un département avec un taux de chômage élevé et où il y a des difficul-

« Atteindre la neutralité carbone en 2040, soit avec dix d'avance »

Pierre Prat, président de la CC du Pont du Gard

tés à recruter », a souligné le préfet du département Jérôme Bonet.

Sous la houlette de Cleantech Vallée basée à Aramon, l'objec-

tif affiché est donc de jouer sur quatre axes : l'attractivité, l'innovation, la montée des compétences et la transition écologique.

Les différents acteurs ont donc mis l'accent sur la « décarbonation des processus industriels » qui s'inscrit dans la lutte contre le dérèglement climatique. « Le Gard rhodanien produit chaque année 650 000 tonnes de CO2 et n'en capte que 60 000 tonnes alors que 65% de ces émissions sont à mettre à l'actif des industries », explique Jean-Christian Rey, soulignant ainsi l'importance d'investir dans ce secteur. « Nous avons l'obligation de décarboner pour arriver à la neutralité carbone en 2050. Nous avons l'ambition de l'atteindre en 2040, avec dix ans d'avance », a même prévenu Pierre Prat.

Mais la diminution des consommations d'eau ou la réduction d'intrants dans les sols ne sont pas évoqués. Bien sûr, ce dispositif va permettre d'aider pour financer le développement des technologies à hydrogène, des aménagements sur le fluvial ou les zones humides, ou la réutilisation d'eaux usées. Mais il ne sort pas de la logique productiviste qui s'est accélérée ces dernières années, dont les conséquences sur l'environnement sont aujourd'hui largement connues. « C'est une logique très productive », a d'ailleurs confirmé le directeur national des « Territoires d'Industrie » Jean-Baptiste Gueusquin.

Tristan Arnaud

Purple campus : André Deljarry voit la vie en rose

MONTPELLIER

Grâce au privé et au soutien de la Région de Carole Delga (PS), le président de la CCI 34 concrétise enfin son grand projet de campus à Cambacérès.

Il lui faudra encore patienter jusqu'au dernier trimestre 2026 pour couper le ruban. Mais vendredi 29 mars, au cœur du quartier naissant Cambacérès, à deux pas de la gare TGV Sud de France, la pose de la première pierre du campus baptisé « Anima » avait le goût du travail accompli pour André Deljarry.

Abrité du vent sous le chaiteau qui laissera bientôt place à 28 000 m2 de foncier pour accueillir les sièges de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Occitanie, de l'Hérault (2000 m2 chacune) mais surtout le centre de formation Purple campus (4000 m2) et les 20 000 m2 de Montpellier Business School (MBS), l'école supérieure de management de Montpellier (ex-Sup de Co), André Deljarry n'a pas boudé son plaisir. « Enfin, nous y voilà ! L'écocampus sort de terre, c'est un moment historique ! », s'exclame le président de la CCI 34, pas peu fier.

C'est peu dire que le chemin fut long et semé d'embûches, le projet ayant germé en 2013. Mais « c'est la force des chefs d'entreprise : dites-leur que c'est impossible et ils s'attelleront à vous prouver le contraire », savoure André Deljarry.

Au-delà des partenaires privés et de la Banque des territoires qui ont permis de financer le site à 107 millions d'euros, le président n'a pas manqué de saluer le soutien des responsables du parti à la rose qui ont chacun apporté leur pierre à l'édifice. D'abord Jean-Pierre Moure qui avait « initié le projet », puis Philippe Saurel (ex-

PS) qui, via son adjoint Max Lévi, avait « permis le libérer les terrains », Kléber Mesquida pour « la végétalisation du site » et enfin Michaël Delafosse qui « a bouclé l'affaire sur le plan administratif ». Sans oublier la présidente de Région qui apporte 21,5 millions d'euros sur les 107 de ce projet onéreux mais censé générer sur le territoire 350 millions d'euros de retombées économiques. « Ce projet de développement humain, économique et structurant pour l'Occitanie correspond à ma vision. Il est essentiel d'investir pour notre jeunesse ». Marraine de l'opération, Carole Delga, qui veut redonner aux jeunes la confiance en l'avenir « pour éviter le refuge dans des votes populistes », voit dans « Anima » un « outil d'émancipation et de consolidation du pacte républicain ».

4 000 étudiants/apprentis

Bâtiment à énergie positive, l'écocampus symbolise aussi sa volonté de « concilier social et écologie avec économie ». Par des « jeux subtils de lumière sur les matériaux », l'architecte François Fontès a voulu donner une « identité sentimentale » à cette « architecture contextuelle », qui s'adapte au territoire.

Pour le directeur immobilier d'Eiffage, pas de doute : c'est le futur « navire amiral de l'économie et de la formation ». Un campus d'excellence mais pas élitiste. « Quel que soit son parcours, chaque individu doit pouvoir y trouver sa place », souhaite Matthieu Reynier.

Fin 2026, le site ouvrira ses portes à 500 apprentis, 3 500 étudiants issus de 40 pays et 700 salariés. « Nous avons besoin de capter les talents, favoriser l'entrepreneuriat, stimuler l'innovation. Ce sera un lieu de partage, un phare de savoirs », se réjouit André Deljarry. Avec ce Purple campus, le patron du monde économique héraultais voit enfin la vie en rose.

Rémy Cougenc



Les porteurs du projet d'écocampus « Anima » réunis autour d'André Deljarry et Carole Delga. PHOTO R.C.

Gard rhodanien



Les acteurs du comité de pilotage pour une industrie décarbonée.

photo © P.B

Des actions pour décarboner l'industrie du territoire

Les EPCI (1) du Gard rhodanien et du Pont-du-Gard labellisés Territoire d'Industrie ont intégré la deuxième phase 2024 – 2027 de ce dispositif national. Le premier comité de pilotage s'est tenu à l'auditorium de l'Institut de chimie séparative de Marcoule.

La CleanTech Vallée (CTV) qui rassemble industriels, PME et collectivités territoriales, présidée par Isabelle Martin, est l'animatrice locale de ce dispositif national lancé en 2018. Toutefois, chacun a sa propre gouvernance. Pour l'agglomération du Gard rhodanien, Jean-Christian Rey, son président, l'assurera et Pierre Prat, son alter ego, fera de même pour la communauté de communes Pont-du-Gard. Les industriels seront représentés par Denis Largeau, directeur depuis 6 ans, du site Sanofi à Aramon.

Isabelle Martin, "la cheffe d'orchestre", a insisté sur "l'importance de la dynamique de lancement grâce à la collaboration de toutes les parties prenantes". Elle a rappelé les quatre axes d'actions : "La transition écologique, l'innovation, les compétences, le foncier". Pour sa mise en œuvre, 76 fiches-actions ont été retenues.

Jean-Christian Rey à l'issue des travaux matinaux du comité de pilotage de Territoire d'industrie a d'abord posé l'enjeu de la transition écologique : "Globalement le territoire produit 650 000 tonnes équivalent CO2 chaque année dont à peu près 45 % proviennent de l'industrie, alors que le territoire n'en capte que 60 000 tonnes."

Le développement industriel territorialisé

Pour que les industriels du territoire puissent porter leurs projets décarbonés le contrat Territoire d'industrie, (CTI) "c'est mettre une batterie de services, de l'État, de la Région, de la CCI, de tout le monde au service d'un projet industriel."

Qui dit développement industriel et économique pense au vaste domaine de l'emploi qui passe

notamment par les compétences, par la formation. Un volet qui, entre autres, a retenu l'attention de Jérôme Bonet, le préfet. "Dans le département, le taux de chômage est élevé" et de compléter : "Les entreprises du territoire ont du mal à recruter".

Éric Giraudier, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Gard rappelle les propos du préfet "ce sont les entreprises qui créent de l'emploi et nous les accompagnons", rappelant dans la foulée "que la CCI est le deuxième formateur dans le département".

Pour Jean-Baptiste Gueusquin, directeur du programme Territoires d'industrie, "le CTI est une boîte à outils pour accélérer le développement industriel qui doit passer par les territoires. Pour 2024, l'enveloppe d'investissement est de 100 M€ à l'échelle nationale en provenance du Fonds vert et de 5,7M€ pour la région Occitanie."

: Établissement public de coopération intercommunale
www.lereveildumidi.fr

GARD | Industrie | 8/04/2024

Le "Territoire d'industrie Gard Rhodanien – Pont du Gard" sur les rails



Le premier comité de pilotage s'est déroulé en présence du préfet du Gard, Jérôme Bonet, de représentants de la Région Occitanie et des intercommunalités du Pont du Gard et du Gard Rhodanien et de plusieurs acteurs publics et privés du département.

© Cleantech Vallée

L'association CleanTech Vallée lance le 3 avril à Bagnols-sur-Cèze le premier comité de pilotage stratégique du "Territoire d'industrie Gard Rhodanien – Pont du Gard" initié dans le cadre du programme national de réindustrialisation des territoires. Objectif de ce comité : présenter 80 projets à déployer sur la période 2023 – 2027, représentant « plusieurs dizaines de millions d'euros d'investissements », indique l'association créée en 2019 et présidée par Isabelle Martin. Ces derniers ont notamment pour but « de favoriser la réindustrialisation et la transition écologique, trouver du foncier et développer les compétences en facilitant l'émergence des projets portés par les entreprises. »

Des projets concrets

« Ces différentes actions seront accompagnées entre autres par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) », poursuit la CleanTech Vallée. Exemple de projets présentés, celui déployé par Sanofi Aramon et son directeur, Denis Largeau, portant sur la récupération de chaleur fatale de son outil d'incinération « dont 25 à 30 % de l'énergie est rejetée actuellement dans l'atmosphère en pure perte. » Régis Faure, responsable de la communication d'Orano Melox, a présenté de son côté l'École des métiers du recyclage nucléaire qui doit permettre de former les jeunes générations aux métiers du nucléaire et dont l'inauguration est prévue le 18 juin prochain. Enfin, Julien Feja de D&S Groupe, spécialisé dans l'accompagnement des entreprises face aux risques, a présenté le projet Steda (Solution de traitement des entreposages de déchets amiantés) dont la finalité est de « développer un système capable de trier, densifier (réduire), sécuriser et valoriser les déchets, sans impact sur l'environnement. » L'association Cleantech Vallée a été créée à l'initiative des acteurs économiques et institutionnels du territoire dans le but d'accompagner le développement des éco-industries afin de soutenir la transition écologique dans le Gard.

David Danielzik / danielzik@lalettrem.net

Les Echos

Territoires d'Industrie : la réindustrialisation et la transition énergétique au centre des projets gardois

Le 3 avril, la CleanTech Vallée a lancé le premier comité de pilotage stratégique des dispositifs Territoires d'industrie Gard Rhodanien et Pont du Gard. Au total, près de 80 projets industriels devraient être déployés sur le territoire sur la période 2024-2027.



La CleanTech Vallée a lancé le premier comité de pilotage stratégique du Gard Rhodanien et du Pont du Gard le 3 avril, depuis l'auditorium de l'Institut Chimie Séparative de Marcoule. (DR)

Par [Hubert Vialatte](#)

Publié le 9 avr. 2024 à 09:01 Mis à jour le 9 avr. 2024 à 09:41

La [CleanTech Vallée](#), démarche public-privé qui développe [l'industrie des technologies propres](#) pour soutenir la transition écologique dans le Gard, a lancé le 3 avril le premier comité de pilotage stratégique du Gard Rhodanien et du Pont du Gard, lauréats du programme national « Territoires d'industrie » (ministères de l'Industrie et de la Cohésion des Territoires), dans l'auditorium de l'Institut Chimie Séparative de Marcoule, près de Bagnols-sur-Cèze. Le dispositif « Territoires d'industrie » s'articule

autour de quatre axes : attractivité, transition écologique, compétences et innovation. Le préfet du Gard, Jérôme Bonet a rappelé la nécessité de « décarboner tout en développant l'activité d'un bassin économique orienté vers l'industrie et l'agriculture », indiquent nos confrères du Réveil du Midi.

Sur l'axe « Attractivité », Jean-Christian Rey, président de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, et Pierre Prat, président de la communauté de communes du Pont-du-Gard, insistent sur la nécessité de développer le foncier pour faire venir les compétences, les familles et les jeunes actifs. Il s'agit bien sûr aussi de parvenir à répondre aux besoins de recrutements des industriels. Concernant le volet « Transition écologique », Denis Largeau, directeur de Sanofi Aramon, propose le projet de récupération de chaleur fatale de son outil d'incinération, dont 25 à 30 % de l'énergie est rejetée actuellement. Jean-Christian Rey souligne enfin, plus globalement, « l'importance de la décarbonation dans le Gard rhodanien, qui produit chaque année 650.000 tonnes de CO2 et qui n'en capte que 60.000 tonnes. Et 65 % des émissions de CO2 proviennent des industries ».

Former aux métiers du nucléaire

Régis Faure, responsable de la communication d'Orano Melox à Marcoule, est intervenu sur l'axe « Compétences » pour présenter [l'école des métiers du recyclage nucléaire](#), inaugurée le 18 juin prochain, destinée à former les jeunes aux métiers du nucléaire. Enfin, le déploiement de [CleanTech Booster](#), portée par la CleanTech Vallée, programme d'accélération d'entreprises ou de projets innovants, est mis en avant pour l'axe « Innovation ». Ce dispositif vise à pousser les solutions innovantes dans le domaine des cleantechs.

Au total, près de 80 projets industriels devraient être déployés sur le territoire sur la période 2024-2027, représentant plusieurs dizaines de millions d'euros d'investissements. Ces différentes actions seront accompagnées entre autres par [l'ANCT \(Agence nationale de la cohésion des territoires\)](#). Selon [Jean-Baptiste Gueusquin](#), directeur de Territoires d'Industrie, « le développement industriel doit passer par les territoires. Pour 2024, l'enveloppe d'investissement est de 100 millions d'euros à l'échelle nationale en provenance du Fonds vert et de 5,7 millions d'euros pour la région Occitanie ».

Une nouvelle ère dans le Gard : la réindustrialisation et la transition énergétique changent les règles du jeu pour l'avenir

9 avril 2024 par [Marine](#) · Durée de lecture : environ 2 minutes

L'industrie connaît un renouveau dans le Gard, grâce à l'initiative CleanTech Vallée, une collaboration entre le secteur public et privé.



La renaissance industrielle dans le Gard

Le 3 avril a marqué un tournant important avec le lancement du premier comité de pilotage stratégique du Gard Rhodanien et du Pont du Gard, des régions qui ont remporté le programme national « Territoires d'industrie ». La réunion a eu lieu à l'Institut Chimie Séparative de Marcoule, près de Bagnols-sur-Cèze.

Le programme « Territoires d'industrie » se concentre sur quatre domaines clés : l'attractivité, la transition écologique, les compétences et l'innovation. Jérôme Bonet, préfet du Gard, a souligné l'urgence de « décarboner tout en

développant l'activité d'un bassin économique orienté vers l'industrie et l'agriculture ».

Attractivité et développement #

En ce qui concerne l'attractivité, Jean-Christian Rey, président de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, et Pierre Prat, président de la communauté de communes du Pont-du-Gard, soulignent la nécessité de développer le foncier. Il est essentiel de faire venir des compétences, des familles et des jeunes actifs pour stimuler l'économie locale. Il s'agit également de répondre aux besoins de recrutement des industriels.

Le développement du foncier n'est pas la seule priorité. Il est également crucial de répondre aux besoins de recrutement des industriels pour garantir une croissance durable et équilibrée. Ces efforts conjugués sont essentiels pour attirer et retenir un large éventail de compétences et de talents dans le Gard.

Transition écologique et décarbonation #

En ce qui concerne la transition écologique, Denis Largeteau, directeur de Sanofi Aramon, propose un projet innovant de récupération de chaleur fatale à partir de son outil d'incinération. Actuellement, 25 à 30 % de l'énergie produite est rejetée. Cette initiative pourrait permettre de réduire significativement le gaspillage d'énergie.

La décarbonation est également une priorité majeure dans le Gard rhodanien. La région produit chaque année 650.000 tonnes de CO₂ et n'en capte que 60.000 tonnes. De plus, 65 % des émissions de CO₂ proviennent des industries. Il est donc essentiel de mettre en place des mesures pour réduire ces émissions.

Voici une liste des principaux objectifs de cette initiative :

- Développer l'attractivité du Gard
- Attirer et retenir des compétences et des talents
- Stimuler la transition écologique
- Minimiser les émissions de CO₂
- Innover dans la récupération d'énergie

En résumé, la réindustrialisation et la transition énergétique sont au cœur de l'avenir du Gard. Avec des initiatives comme celle de CleanTech Vallée, le Gard est sur la voie de la croissance économique tout en respectant l'environnement.

Aramon (Gard)

La CleanTech Vallée poursuit ses ambitions de transformation écologique du territoire

L'association CleanTech Vallée, installée à Aramon, a été labellisée "Territoires d'industrie" fin 2023. Elle va donc mener ce dispositif d'État, pour le Gard rhodanien, jusqu'en 2027. Un premier comité de pilotage s'est réuni début avril pour poser les objectifs de ce programme.

L'association CleanTech Vallée, installée sur la commune d'Aramon, œuvre depuis cinq ans maintenant au développement de la transition écologique sur le territoire. Fin 2023, elle a été labellisée "Territoires d'industrie" et pilotera donc jusqu'en 2027, pour le Gard rhodanien, l'initiative nationale de réindustrialisation des territoires.

Le premier comité de pilotage, qui s'est déroulé le 3 avril à l'Institut de chimie de Marcoule, a fait entrer le dispositif dans le concret. Les objectifs de cette réunion, menée en présence de Jean-Baptiste Guenouin, directeur de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) : rappeler le pourquoi du dispositif, présenter en détail les projets à déployer et susciter l'engagement de tous les acteurs.

80 projets concrets à déployer jusqu'en 2027

« Ce plan d'actions ambitieux », comme l'a qualifié Jérôme Bonet, préfet du Gard, repose sur quatre axes, l'attractivité, la transition écologique, les compétences et l'innovation, et se décline en 80 projets concrets à mettre en place jusqu'en



Le premier comité de pilotage stratégique du programme "Territoires d'industrie" piloté par la CleanTech Vallée, s'est tenu le 3 avril à l'Institut de chimie séparative de Marcoule.

Photo Lauriane Sutra

2027. À travers ce dispositif, l'Occitanie peut poursuivre son ambition d'être la première région à énergie positive d'Europe dès 2050 et de multiplier par trois sa production d'énergies décarbonées.

Le projet "Territoires d'industrie" de la CleanTech Vallée a été élaboré avec tous les acteurs locaux réunis sous la forme d'un collectif : la communauté de communes du Pont-du-Gard, la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, de grands groupes, des TPE et des PME locales et les acteurs de l'Éducation nationale.

Cinq ans de transformation écologique du territoire

La CleanTech Vallée, animateur de ce programme "Territoires d'industrie", poursuit

donc la dynamique insufflée depuis cinq ans dans la transformation écologique du territoire gardois. Son projet s'articule autour de grandes ambitions : contribuer à la relance du nucléaire, accélérer le développement de projets énergétiques décarbonés et enfin, accompagner les autres filières industrielles conventionnelles (eau, chimie) dans leur décarbonation.

Depuis sa création en 2019, la CleanTech Vallée rassemble les acteurs économiques et institutionnels du Gard rhodanien autour d'une volonté commune, celle de développer des éco-industries et de créer de la valeur et de l'emploi à partir des spécificités locales. Ce sont 53 millions d'euros qui ont déjà été investis dans des projets locaux de décarbonation et d'innovation.

● Dominique Parry

« Des millions d'euros d'investissements »

Pour Isabelle Martin, présidente de la CleanTech Vallée, « en pilotant ce "Territoires d'industrie", la CleanTech Vallée accompagne 80 projets induisant des dizaines de millions d'euros d'investissements ».

Quelques exemples : les collectivités s'engagent à développer le foncier pour faire venir les familles et jeunes actifs. Denis Largeau, directeur de Sanofi, assure de l'avancée du projet de récupération de 30 % de chaleur fatale de son outil d'incinération. La Banque Populaire du Sud a créé des pro-

duits spécifiques pour accompagner les porteurs de projets. La société Orano Melox a présenté l'École des métiers du recyclage nucléaire, bientôt inaugurée. La CleanTech Vallée accompagne l'émergence d'une filière "cleantech" avec son accélérateur, le CleanTech Booster.

Autant d'initiatives qui témoignent de l'adhésion de tous à ce nouveau "Territoires d'industrie" dont l'enjeu reste son impact sur l'économie locale par la création d'emplois et l'innovation technologique durable.